BTSA aménagements paysagers

BTSA AP (2e année en apprentissage)

Certifiante | Contrat appr.

Réf. : 25180307F — Mise à jour : 20 mars 2026

Organisme responsable : **CFA ECB**

Présentation de la formation

Objectifs

Ce BTSA forme les élèves à la gestion de projets d'aménagements paysagers, de l'étude préalable initiale à la fin de leur réalisation. Le titulaire de ce BTSA conçoit, crée et aménage des espaces paysagers. Il organise le travail de l'équipe de jardiniers qu'il encadre, et gère de façon rentable toutes ces activités. Le diplômé est capable d'analyser un paysage, de proposer et de réaliser des aménagements en vue de le mettre en valeur avec de nouvelles plantations. Il réalise des mesures topographiques et des plans d'aménagement. Il établit des devis intégrant des choix de plantations, de matériaux, des constructions paysagères. Il propose un entretien adapté. Il sait planifier des travaux, gérer des équipes et surveiller l'avancement d'un chantier. Le technicien peut être employé dans une entreprise du paysage, en bureau d'études ou dans une collectivité territoriale. Il occupe des fonctions de conducteur de travaux, responsable gestion des espaces verts ou concepteur de paysage selon la taille et la nature de la structure qui l'emploie.
Diplôme rénové.

Programme

-

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
Sans niveau spécifique	**Niveau BTS - Bac +2**

Liste des certifications

BTSA aménagements paysagers
Code RNCP : 38349

Métiers associés

A1203 — Aménagement et entretien des espaces verts
F1104 — Dessin BTP et paysage

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2091015S	Présentiel	Langueux	01/09/2026	30/06/2027

Source : GREF Bretagne #25180307F